












Avant de partir

SOMMAIRE

-  Formalités et conseils d'entrée dans le pays 02
-  Franchise et sécurité des bagages 03
-  Conseils budget et moyens de paiement sur place 04
-  Conseils santé et sécurité 04
-  Taxes et pourboires 05
-  Affaires à emporter 05
-  Souvenirs à rapporter 06
-  Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) 07
-  Adresses utiles sur place et permanence Open voyages 07



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Pour les ressortissants français, un passeport ou une **carte d'identité en cours de validité est obligatoire.**

Les mineurs doivent être munis de **leur propre pièce d'identité.** De plus, les mineurs non accompagnés de leurs parents devront présenter une **autorisation de sortie du territoire.**



Le conseil Open : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet.

Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- 1 bagage standard qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
1 accessoire (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg.**

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **15 kg ou 23 kg, selon la compagnie** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

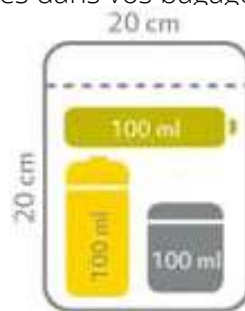
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



La monnaie est l'euro

Banques :

- Depuis le 1er juillet 2018, **pour les retraits aux distributeurs des banques** (cartes Visa et MasterCard), une **commission forfaitaire** (le plus souvent **3 €**) est prélevée dans la plupart des cas.

Évitez donc de retirer de petites sommes. Prudence : dans la partie sud-ouest, par exemple, aucun distributeur d'argent à partir de Paléochora, sauf à Chora Sfakion, Sougia et Plakias ; et encore, ils ne fonctionnent pas toujours !

- **ATTENTION**, les banques ne sont généralement ouvertes qu'en semaine de 8h ou 8h30 à 14h30 (14h vendredi). Elles sont fermées les week-ends et jours fériés.

Cartes de paiement :

Les règlements de factures ou d'achats par ce type de paiement sont **possibles dans presque tous les établissements et magasins touristiques des villes principales**, un peu plus rarement en dehors, a fortiori dans les villages (même touristiques). Et puis certains établissements annoncent qu'ils acceptent les cartes, pour prévenir au dernier moment que la machine est en panne. Dans les endroits les plus touristiques, c'est un peu moins difficile. Mais dans les villages et les pensions, c'est presque impossible... même si, petit à petit, les choses, globalement, progressent dans le bon sens.

Et surtout, **depuis 2017, tous les professionnels du tourisme doivent être équipés et accepter les règlements par carte de paiement.**



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés des photocopies de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France.

Libre à vous de prévoir **une petite trousse à pharmacie** avec :

- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été)

Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Restez vigilant et gardez si possible vos papiers importants dans le coffre de votre chambre d'hôtel.

Le conseil OPEN : Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.

Elle est envoyée sous une quinzaine de jours, en vous inscrivant sur Ameli, et fonctionne dans tous

Taxes et pourboires

Dans le cadre du 3e « plan d'aide », la Grèce a dû, entre 2015 et 2017, supprimer le taux réduit de TVA qui s'appliquait dans les îles. En 2018, une « **taxe de résidence** » dans l'hôtellerie a été instaurée : **compter de 0,5 à 4 € par personne** selon le standing de l'établissement.

Quant au taux de la **TVA dans la restauration**, il est passé de **13 % à 24 % en 2016** avant de repasser à **13 % en 2019** (les boissons restant toutefois à 24 %)...



Il est de bon ton de laisser un peu d'argent dans les bars et les restaurants des grandes villes car le service (**environ 10%**) n'est jamais compris dans les prix. En revanche, si vous partez en excursion dans les petits villages (de montagne par exemple), sachez qu'il n'est pas de coutume de laisser un pourboire.

Affaires à emporter



Le climat étant chaud (entre 20 et 28 °C en moyenne entre avril et octobre), prévoir des vêtements légers, un chapeau et des lunettes de soleil. Un gilet pour les soirées parfois fraîches. Les sandales en plastique pour la plage vous seront utiles. Une tenue décente pour visites des églises et des monastères est recommandée.

Prévoir bien sûr une crème solaire haute protection et de la crème anti-moustique.



Un **petit sac à dos** peut être utile pour vos excursions, tout comme une **paire de jumelle et une lampe de poche (facultatif)**.

Souvenirs à rapporter



- **Huile d'olive** : en bidon de 0,5, 1, 2 ou 4 l, mais on en trouve bien sûr en bouteille pour les puristes. Beaucoup de productions artisanales dans pas mal de villages. Plusieurs critères déterminent la bonne qualité du produit : le prix élevé (pas moins de 8-10 € le litre), le taux d'acidité bien inférieur à 1 %, une huile de moins de 2 ans et... le goût !



- **Spécialités locales** : miel, vins et herbes de montagne, dont le fameux dictame, une espèce d'origan très populaire. On en trouve, par exemple, dans la région de Thronos, au sud du monastère d'Arkadi (région de Réthymnon) et sur les versants des 3 principales chaînes de montagnes (montagnes Blanches, Dikti et Psiloritis).



- **Objets d'artisanat** : tapis, sacs tissés à la main, poteries et céramiques, étoffes, nombreux objets en bois d'olivier et plein de babioles à rapporter.



- **Objets en cuir (ceintures, sacs, chaussures, vestes,...)**: Spécialité crétoise, vous trouverez de nombreuses rues du cuir dans les villes. Tout est fait à la main par les artisans crétois.

- **Le komboloï** : peut-être le plus vieux gadget au monde. Sorte de chapelet que l'on égrène pour s'occuper les doigts. On peut l'acheter dans certains kiosques à journaux et dans de nombreux magasins pour touristes.



- **Et bien entendu le raki**, pour garder un peu de la chaleur crétoise... À consommer avec modération tout de même.

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

Appeler de la France vers la Crète : Code appel international (00) + code pays 30 (pour la Crète) + indicatif de la région + numéro du correspondant.

Appeler de Crète vers la France : Code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0).

Pour appeler entre portables français sur place : + 33 et n° de portable à 10 chiffres sans composer le 0.

Depuis juin 2017, un **voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne**, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés...

Dans ces pays, donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais. **La wifi** est présente dans tous les restaurants, bars, hôtels. Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet, comme WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber et Skype..

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

AMBASSADE DE FRANCE À ATHÈNES

7 Léoforos Vassilissis Sofias, Athènes 10671.
Tel : +30 210 339 10 00.

SECTION CONSULAIRE A ATHENES

5/7 avenue Vassileos Constantinou, Athènes 10674.
Tel : +30 210 729 77 70.

OFFICE DE TOURISME (EOT) RETHYMNON

EOT, av. El. Vénizélou
Tel : +30 2831 029148 / 028156 ou 024143 (bureau local)

AMBASSADE DE GRECE EN FRANCE

17, Rue Auguste Vacquerie 75 116 PARIS
Tel : 01.47.23.72.28
Ouverture du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00.

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence **Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7**. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes
(Tel. : +33 4 76 48 70 70)